

30.01.2015 - 11:00 Uhr

Allianz Suisse: le danger des coffres de toit pour skis*Wallisellen (ots) -*

- Lors d'une collision, les skis peuvent constituer un danger mortel.
- Même dans un coffre de toit, le chargement doit être solidement fixé.
- Une question de poids: la charge de toit altère la tenue de route.

En ce début de vacances d'hiver, des milliers d'amateurs de sports d'hiver se dirigent vers les montagnes suisses pour exercer leur passion: le ski ou le snowboard. Les équipements pour les sports d'hiver prennent généralement beaucoup de place dans la voiture. Un coffre de toit constitue donc une alternative pratique et appréciée pour ranger rapidement les skis et chaussures de ski encombrants. Comme en témoigne un crash-test du Centre technologique Allianz (CTA), cette solution peut toutefois s'avérer extrêmement dangereuse.

Il suffit d'un instant, d'une seconde d'inattention dans les bouchons pour qu'un accident se produise. Et sur la route vers les stations de ski, un coffre de toit mal chargé peut constituer un danger supplémentaire. Un crash-test simulant un accident de ce type à 50 km/h a été réalisé par le Centre technologique Allianz (CTA). Le coffre de toit a été rempli d'équipements de sports d'hiver (skis, chaussures de ski et boissons) comme cela est généralement le cas; les objets n'ont pas été fixés dans le coffre, les amateurs de ski étant pressés de partir. Résultat: si lors du crash-test, le poids maximal (50 kg) était loin d'être atteint, avec 34 kg seulement, le contenu du coffre a tout de même glissé vers l'avant et les skis ont traversé facilement les parois du coffre de toit. Celui-ci ne pouvait retenir le reste de son chargement, qui s'est alors répandu dans tous les sens.

«Même lorsque l'on est pressé ou que les enfants s'impientent, il faut toujours être très vigilant. À l'instar d'un chargement dans le coffre arrière, le chargement du coffre pour skis doit être correctement fixé, sous peine de représenter un danger pour les autres véhicules sur la route», explique Jörg Zinsli, responsable Sinistres d'Allianz Suisse. C'est ce que montre très clairement le crash-test réalisé par Allianz: lors d'un accident de la route, les skis (environ 5 kg par paire) auraient traversé la vitre arrière du véhicule de devant à la manière d'une lance et gravement blessé ses passagers. Lors du test, le coffre de toit s'est détaché des barres de toit, car les fixations n'ont pas supporté son poids. Le CTA estime que le résultat aurait été le même si le contenu du coffre avait été sécurisé conformément aux instructions correspondantes.

Conseils d'experts pour fixer votre coffre de toit

Pour sécuriser le chargement de votre coffre, il convient de mettre en place une fixation par sangles ou dispositifs de serrage spécifiques dans le coffre de toit. Le matériel encombrant, tel que les skis ou d'autres objets plus légers comme les casques, peut, s'il est bien fixé, être transporté dans le coffre de toit. Des valises lourdes ou des objets difficiles à fixer, tels que des chaussures de ski, doivent être placés dans le coffre du véhicule.

Avant de ranger quoi que ce soit dans le coffre de toit, vérifiez la charge de toit autorisée pour votre véhicule. Votre calcul doit inclure le poids du coffre et du porte-skis vides: si la charge de toit autorisée est de 75 kg, par exemple, et que le coffre de toit et le porte-skis pèsent au total 25 kg, le poids des objets rangés sur le toit doit être inférieur à 50 kg. Les directives du fabricant doivent être respectées à la lettre lors du montage.

Lors de l'achat d'un coffre, il convient de choisir un modèle dont la fixation entoure complètement les barres de toit. Le coffre doit contenir des outils de fixation, de préférence en métal, car le plastique peut rapidement casser en hiver. Avant de partir, vérifiez et ajustez la pression des pneus du véhicule. Attention: le coffre de toit altère la tenue de route du véhicule. Les conducteurs doivent s'assurer que le véhicule n'est pas instable, en particulier dans les virages et lors du freinage.

Vous pouvez visionner la vidéo du crash-test sur <http://www.safetyfirst.tv/videos/crashdachbox>.

Vous trouverez ce communiqué de presse ainsi que d'autres communiqués d'Allianz Suisse sur notre portail Internet www.allianz.ch/news.

Contact:

Hans-Peter Nehmer
téléphone: 058 358 88 01; courriel: hanspeter.nehmer@allianz.ch

Bernd de Wall
téléphone: 058 358 84 14; courriel: bernd.dewall@allianz.ch

Medieninhalte



Lors d'une collision, les skis peuvent constituer un danger mortel. Texte complémentaire par OTS et sur www.presseportal.ch/fr/pm/100008591 / L'utilisation de cette image est pour des buts redactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Allianz Suisse"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008591/100767912> abgerufen werden.